Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Continuous pagination/ Pagination continue
- [ ] Includes index(es)/ Comprend un (des) index

Title on header taken from:/ Le titre de l'en-tête provient:

- [ ] Title page of issue/ Page de titre de la livraison
- [ ] Caption of issue/ Titre de départ de la livraison
- [ ] Masthead/ Générique (périodiques) de la livraison

- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X		14X		18X		22X		26X		30X	
				✓							
	12X		16X		20X		24X		28X		32X

LETTRE PASTORALE

DE

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL BÉGIN

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

A L'OCCASION DU 50e ANNIVERSAIRE DE SON ORDINATION SACERDOTALE

---

10 JUIN 1915



Éditions de

l'Action Sociale Catholique

101, rue Ste-Anne, 101

QUÉBEC

—

1915

LETTRE PASTORALE

DE

SON ÉMINENCE

LE CARDINAL BÉGIN

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

A L'OCCASION DU 50e ANNIVERSAIRE DE SON ORDINATION SACERDOTALE

10 JUIN 1915



Éditions de

l'Action Sociale Catholique

101, rue Ste-Anne, 101
QUÉBEC

1915



SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN
Archevêque de Québec.

LOUIS-NAZAIRE BÉGIN, CARDINAL-PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE, DU TITRE DE SAINT VITAL, PAR LA GRÂCE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC,

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de l'Archidiocèse de Québec, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Souvenirs et réalité. — Par un insigne bienfait de la miséricorde céleste, Nous célèbrerons, le dix juin prochain, dans la joie de Notre cœur et dans un sentiment de profonde reconnaissance envers Dieu, le cinquantième anniversaire de Notre ordination sacerdotale. Il Nous souvient de ce jour béni entre tous, où Nous recevions, à Rome même, dans la Basilique de Saint-Jean-de-Latran, l'onction qui consacre le prêtre pour l'éternité, avec les pouvoirs redoutables et saints que confère l'imposition des mains. A la vérité, ce souvenir ne s'est jamais effacé de Notre esprit, mais se renouvelant chaque matin par la cé-

lébration des divins Mystères, il est demeuré la réalité vivante et aimée, la source des meilleures forces et des plus douces consolations, la grâce que toujours Nous Nous sommes plu à regarder comme la grâce culminante de Notre vie.

Remerciments. — Nous avons appris — et Nous voulons vous en remercier sans plus tarder — que vous vous êtes proposé de célébrer avec Nous ce pieux anniversaire par des fêtes intimes, comme il convient qu'elles le soient en ce temps de guerre et de calamités. La prière n'y sera que plus fervente, Nous l'espérons et Nous vous le demandons, car Nous sentant incapable de rendre au Seigneur de dignes actions de grâces, Nous aimons à compter sur les prières de tous Nos diocésains et sur celles, en particulier, de Notre clergé et de Nos communautés religieuses.

Occasion et objet de cette Lettre. — De plus, il Nous a semblé que l'occasion se présentait à Nous comme d'ellemême pour vous rappeler, Nos Très Chers Frères, et pour rendre plus pressants, en les résumant, les conseils et

les enseignements qu'en maintes occurrences Notre charge épiscopale Nous a obligé de vous adresser. Notre ambition serait de vous parler aujourd'hui dans l'esprit et avec le cœur qui animaient le Souverain Pontife Pie X, de glorieuse et sainte mémoire, quand dans une circonstance semblable à celle-ci, il commençait par ces paroles son admirable *Exhortation au Clergé* :

« Nous ne vous dirons rien qui ne vous soit connu, ou qui soit nouveau pour quelqu'un ; mais il importe à tous de se rémémorer ces choses : et Dieu Nous donne l'espoir que Notre parole ne sera pas sans porter des fruits abondants.

«Voici ce que Nous vous demandons avec instance: *Renouvelez-vous dans votre esprit et revêtez l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables* [1] ; et ce sera le plus beau et le plus agréable présent que vous puissiez Nous offrir en ce cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce.

«Pour Nous, quand Nous repasserons sous le regard de Dieu, *avec un cœur*

---

(1) *Ephes.* IV, 23, 24.

contrit et en esprit d'humilité,[1] les années de Notre sacerdoce, il Nous semblera que Nous expions en quelque sorte ce que Nous devons y regretter de trop humain, en vous avertissant et en vous exhortant à *marcher dignement devant Dieu et à lui plaire en toutes choses* » [2].

I. — AU CLERGÉ

Il n'est personne qui ne comprendra pour quelle raison Nous Nous tournons en premier lieu vers Notre clergé, comme un Père se tourne vers son enfant de prédilection, pour l'encourager et l'exciter à l'accomplissement de ses graves et saints devoirs. Certes, Nous Nous réjouissons de voir le bien que son zèle incessant opère dans Notre diocèse, soit dans l'apostolat surchargé des villes, soit dans le ministère plus calme des paroisses rurales, et une fois de plus Nous remercions bien sincèrement tous Nos prêtres séculiers et réguliers pour la collaboration intelligente et dévouée

(1) *Dan.* III, 39.
(2) *Coloss.* I, 10.

qu'ils apportent à Notre œuvre d'évangélisation et d'administration, non moins qu'à Nos œuvres de charité.

Grandeur du sacerdoce. — Cependant, il importe souverainement qu'ils ne perdent jamais de vue la grandeur de leur vocation ni la sainteté de vie que requiert leur dignité. C'est vers cette double considération qu'ils doivent sans cesse porter les regards de leur cœur, *illuminatos oculos cordis vestri* (1), et les efforts de leur bonne volonté. Sans vouloir instituer sur ce sujet un traité didactique et formel, Nous Nous arrêterons à cette seule réflexion que si le prêtre n'avait d'autre raison de se sanctifier que celle de sanctifier les autres, cette raison devrait l'obliger à travailler sans relâche à sa perfection. « Si les nuées sont bien pleines, dit saint Jérôme, d'après un texte de l'Écriture (2), elles répandent la pluie sur la terre en abondance. C'est-à-dire, si les hommes apostoliques sont eux-mêmes remplis de doctrine et de vertu, ils les verseront

---

(1) *Ephes.*, I, 18.

(2) *Eccl.*, XIV.

avec plénitude dans le cœur de leurs disciples ; mais si ces nuées n'ont point d'eau, si ces hommes n'ont point en eux-mêmes l'esprit d'humilité et de mortification, ils seront infailliblement emportés par le vent de la vaine gloire et ne produiront guère de fruit dans les âmes.» « Il faut, dit à son tour saint Bernard, que l'infusion des grâces divines précède leur effusion, qu'on s'en remplisse abondamment avant de vouloir en remplir les autres. Il faut que l'homme apostolique soit réservoir et non canal, qu'il ne serve que de son trop plein comme le réservoir, au lieu de répandre toute l'eau qu'il a reçue sans en rien retenir, comme le canal.» Mais, hélas ! ajoutait tristement l'abbé de Clairvaux, parlant sans doute de son époque et en prévoyant peut-être d'autres, « il y a aujourd'hui beaucoup de canaux et peu de réservoirs,» beaucoup de gens qui servent d'instrument à la grâce divine pour arroser le cœur des fidèles, mais qui restent eux-mêmes à sec. Ils ont tant de charité qu'ils donnent tout aux autres et ne gardent rien pour eux, oubliant qu'avant tout il faut

songer à ses propres intérêts spirituels : *Miserere animæ tuæ, placens Deo* [1].

Dangers de la vie extérieure. — Qu'est-ce à dire, bien chers Collaborateurs, sinon qu'avant toutes choses, le prêtre doit vivre de l'esprit intérieur, et se garder de cette dangereuse illusion par laquelle il croirait avoir atteint au sommet, s'il se contentait de joindre à une régularité réelle une certaine activité extérieure. La perfection de son état exige davantage, et elle n'est autre, à la vérité, que l'exercice et le développement toujours croissant de la vie intérieure, laquelle entraîne avec soi la pratique des vertus passives de pénitence et de renoncement.

Vous savez qu'une erreur, à ce sujet, a tenté de pénétrer dans l'Église, il y a moins de v ngt ans, erreur contre laquelle s'est élevé fortement le Souverain Pontife Léon XIII dans sa Lettre *Testem Benevolentiæ*, erreur par laquelle ses adeptes pensent et professent que le mérite du prêtre consiste uniquement à se dépenser sans réserve au service du

---

(1) *Eccl.*, XXX.

prochain : ce qui fait qu'ils n'accordent guère d'attention aux vertus qui contribuent à la perfection personnelle (et qu'ils appellent pour cela vertus *passives*), et estiment que la culture des vertus *actives* doit absorber toutes les forces et tout le zèle de l'âme [1]. Sans doute, personne n'a chez nous, grâce à Dieu, partagé cette erreur. Il n'en reste pas moins que le grand danger, auquel est exposé l'apôtre de notre temps, serait de délaisser le Dieu des œuvres pour les œuvres de Dieu. [2] Notre temps, en effet, est un temps d'activité extrême, fébrile, inquiète, et sans qu'on le veuille, le ministère peut se ressentir de cette agitation qui est, à coup sûr, à l'antipode de l'esprit évangélique. Combien plus sereine et plus efficace est l'influence du prêtre qui a choisi pour maxime de vie le conseil que donne l'Imitation : *Habe primo zelum super teipsum, et tunc juste zelare poteris etiam proximum tuum* [3].

(1) Cf. *Exhortatio ad clerum*, 4 août 1908.
(2) Cf. *L'âme de tout apostolat*, par Dom Chautard. Ouvrage très recommandable.
(3) *Imit.*, xx, 3.

Il comprend, ce prêtre, que ce ne sont point les talents naturels ou acquis, l'esprit, la science, la force de la parole qui par eux-mêmes peuvent faire du fruit dans les âmes, mais seule l'union de l'instrument avec le principe de la grâce. « Je suis la vigne et vous êtes les branches, a dit Notre-Seigneur... sans moi vous ne pouvez rien faire.» (1)

La vie intérieure. — Nous sommes ainsi conduits à la conclusion qu'il vous faut, à tout prix, bien chers Collaborateurs, entretenir dans vos âmes la vie intérieure, laquelle n'est pas autre chose que Jésus-Christ vivant en nous par la foi, l'espérance et la charité, Jésus-Christ nous communiquant son Esprit, et devenant ainsi un principe d'activité surnaturelle et intime, qui nous porte à penser, à aimer, à vouloir, à travailler, à souffrir avec Lui, en Lui, par Lui, comme Lui (2). Alors, mais alors seulement, se réalise en nous l'idéal de vie intérieure formulé par saint Paul : « Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ

(1) JOAN., XV, 5.

(2) DOM CHAUTARD, *loc. cit.*

qui vit en moi » [1]. Alors, mais alors seulement, les œuvres extérieures d'apostolat, d'enseignement et de charité, venant s'abreuver à cette source toujours renouvelée, seront des œuvres de sanctification et de salut. Aussi, quand le Père Lacordaire s'écriait dans la chaire de Notre-Dame, à Paris : « Seigneur, donnez-nous des saints,» il exprimait la demande la plus nécessaire qui fût jamais ; et quand cette demande a été exaucée, comme elle le fut dans le Bienheureux Curé d'Ars, notre saint Patron et protecteur, qui a pu connaître, sinon Dieu, l'influence considérable qu'il a exercée sur les âmes ?

La prière. — Or, il est des moyens, bien chers Collaborateurs, qui entretiennent, développent, perfectionnent la vie intérieure, et sans lesquels l'action du ministère ne sera jamais que de parade et de façade. Nous les résumons tous dans *l'esprit de prière*, et ce disant, Nous ne vous apprenons rien que vous ne sachiez. *Manent tria hæc : verbum, exemplum et oratio : major autem*

---

(1) *Gal.*, II, 20.

his, est oratio, s'écrie saint Bernard ; et appuyé sur cette autorité, saint Bonaventure affirme, à son tour, que « les secrets d'un apostolat fécond se puisent bien plus au pied du crucifix que dans le déploiement de brillantes qualités. » « Les mains levées, a écrit Bossuet, enfoncent plus de bataillons que celles qui frappent » ; et n'est-ce pas le grand homme d'État, Donoso Cortès, qui disait : « Ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent : si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières. » Écoutons enfin la voix de Pie X qui nous dit dans sa belle Encyclique aux Évêques d'Italie : « Tous ceux qui participent à l'apostolat doivent avoir une piété véritable [1]. Quand donc nous serons pratiquement convaincus que c'est Dieu seul *qui donne l'accroissement* [2], l'esprit de prière s'imposera à nous, et loin de compter sur notre activité qui serait misérable sans lui, nous saurons juger indispensable de dérober

(1) Encycl. *Il fermo proposito*, 11 juin 1905.
(2) *I Cor.*, III, 7.

quelques instants aux occupations les plus utiles pour aller purifier et réchauffer notre zèle auprès du tabernacle, et obtenir de l'Ami divin de meilleurs résultats pour nos travaux.»

Formes de la prière. — Si la prière est une dans sa nature, elle est variée dans ses formes, et les formes de la prière sacerdotale ne sont-elles pas les plus hautes et les plus saintes ? Prière vocale du bréviaire et prière mentale de l'oraison ; prières liturgiques dans l'administration des sacrements et prière sacrificatoire de la messe ; prière dans l'étude des Livres Saints et prière intime dans la visite au Saint-Sacrement ; prière dans la composition d'un sermon et prière avant et après une classe ; prière dans la visite aux malades, et prière dans la récitation du chapelet ; louanges publiques du chant et oraisons jaculatoires du cœur : que de lumières s'échappent de tous ces foyers, que de forces découlent de toutes ces sources, quelle vie intérieure que celle qui est tout à la fois manifestée par de tels signes et accrue par de tels secours .

L'Oraison et la Vie liturgique. — De toutes ces formes, il en est trois auxquelles Nous voulons vous demander, bien chers Collaborateurs, d'être plus fidèlement attachés que jamais : l'*Oraison du matin*, qui est regardée, à juste titre, comme la base de la vie spirituelle et son élément le plus indispensable, au point que Pie X n'a pas craint d'affirmer qu' « aucun prêtre ne peut se dispenser de la méditation sans encourir un grave reproche de négligence et un dommage pour son âme » (1) ; le *Bréviaire*, qui constitue une obligation positive et que, non satisfaits de le subir comme l'*onus diei*, vous devez aimer comme le *socius vitæ sacerdotalis* (2), et même selon le mot de sainte Catherine de Sienne, comme une inséparable épouse (3) ; la *Messe*, enfin, pendant laquelle le prêtre, sacrificateur avec Jésus-Christ et en Jésus-Christ, doit être, comme Lui, tout absorbé dans un sentiment de respect

---

(1) *Exhortatio ad clerum.*

(2) Saint Jérôme.

(3) *Che debba vivere umilmente con la sposa del Breviario.* (Lettres).

envers la Majesté de Dieu et demeurer dans le plus profond recueillement. Ainsi, dirons-Nous pour résumer tous ces enseignements, la piété sacerdotale gravite autour de deux pôles : l'Oraison et la Vie liturgique.

Le chapitre. — Cette vie liturgique, Nous sommes heureux de la rendre solennelle et officielle dans Notre diocèse par l'institution du chapitre de Notre insigne Cathédrale et Basilique. Désormais, la prière chorale et les chants canoniques retentiront sous les voûtes de notre antique église de Notre-Dame de Québec, et nulle autre église, Nous semble-t-il, n'était mieux désignée pour inaugurer ou ressusciter, dans notre pays, ce mouvement de retour vers l'une des plus vénérables traditions du culte chrétien. Il appartenait, en effet, à cette Église, mère des Églises du Canada, de chanter publiquement les louanges de Celui qui a fondé notre nationalité dans la foi et qui veut bien la conserver dans son amour. Ce faisant, elle revient elle-même à la piété de ses origines, alors que le Vénérable Monseigneur de Laval établissait, en 1684,

le chapitre de sa Cathédrale et inaugurait les fonctions chorales que rien ne viendrait interrompre pendant tout le temps de la domination française. Aujourd'hui, la chaîne sacrée de la prière canoniale est reliée à son principe, et la grâce de Dieu aidant, elle ne se brisera plus, unissant les esprits et les cœurs dans l'accomplissement généreux de ce grand ministère qui s'appelle l'*Office public.*

Les communautés religieuses. — Nous Nous reprocherions de passer sous silence, dans cette exhortation au clergé, les précieux auxiliaires que sont pour Nous les religieux et les religieuses de Nos différentes communautés. Nous Nous plaisons à rendre hommage à leur esprit de déférence et d'obéissance envers l'autorité diocésaine, non moins qu'à leur zèle et au succès de leurs travaux. Prédicateurs et missionnaires, Frères et Sœurs consacrés à l'enseignement, religieuses adonnées à la contemplation ou vouées aux soins des malades, Nous les entourons tous de Notre paternelle sollicitude et Nous les conjurons de se montrer de plus en plus dignes de

leur sainte vocation. L'Église, par l'enseignement de ses théologiens, appelle leur état un *état de perfection*, voulant signifier par là que l'état religieux se propose pour but distinctif de viser à la perfection, que la perfection est sa fin immédiate vers laquelle il tend naturellement, et que c'est à cause de cette tendance continuelle qu'il porte le nom d'*état parfait* (1). D'où il suit que l'âme religieuse est tout à la fois une âme séparée et consacrée, séparée du monde, du péché et d'elle-même, consacrée à Dieu par les trois vœux qui font d'elle une immolation vivante et un complet holocauste.

Telle est l'essence de la vie religieuse, et comme l'essentiel l'emporte sur l'accidentel, ceux qui habitent le cloître doivent se souvenir qu'ils sont *religieux avant tout*, religieux avant d'être prédicateurs, religieux avant d'être éducateurs, religieux avant d'être hospitaliers ou hospitalières. Qu'ils entendent ce grave avertissement que Pie X donnait à un grand Institut exclusivement

---

(1) D. Th. 2a 2æ q. 186, a. 1, ad 3um.

enseignant : « Nous apprenons qu'une opinion tend à se répandre, d'après laquelle vous devriez mettre au premier rang l'éducation des enfants, et la profession religieuse seulement au second : ainsi l'exigeraient l'esprit et les besoins du temps. Nous ne voulons absolument pas que cette opinion trouve tant soit peu de crédit auprès de vous et des autres Instituts religieux qui, comme le vôtre, ont pour but l'éducation. Qu'il soit donc bien établi que la vie religieuse l'emporte de beaucoup sur la vie commune, et que si vous êtes gravement obligés à l'égard du prochain par le devoir d'enseigner, bien plus graves encore sont les obligations qui vous lient envers Dieu.»

Ces obligations seront pleinement suivies, si l'on s'efforce, dans chaque communauté, à bien saisir les traits et l'esprit propre du Fondateur, si l'on élève les novices dans une totale soumission de volonté, si l'obéissance est toujours considérée comme la loi qui s'impose et comme le sacrifice qui sauve, si en un mot, et c'est le mot de saint Ignace, « révérant la divine Majesté en

ceux qui commandent, on leur rend l'obéissance avec une religion parfaite ». [1]

II. — AUX FIDÈLES

C'est maintenant vers vous, Nos Très Chers Frères, que Nous tournons Notre pensée et Notre cœur pour vous adresser une exhortation toute faite d'encouragement et de paternels avertissements. Vous donnez incontestablement le spectacle d'une vie chrétienne qui, pour n'être pas sans imperfection ni défaut, reste, dans l'ensemble, solidement appuyée aux véritables principes de l'Évangile et de l'Église. Le dimanche continue de réunir, dans les temples, de nombreux fidèles ; chaque matin, grâce à la pieuse et persévérante impulsion de Pie X, beaucoup d'âmes participent au banquet sacré ; aux veil es des dimanches èt des fêtes, les confessionnaux sont assiégés ; la parole de Dieu, distribuée avec zèle, est écoutée avec respect ; la vie paroissiale est parfaitement orga-

(1) S. Ignat. Epist. 29 ad Conimb. Coll.

nisée ; les œuvres d'enseignement et de charité s'étendent et s'épanouissent, superbes de générosité et magnifiques de résultats. Aussi, de constater tout le bien qui s'est produit depuis un demi-siècle, Nous ne pouvons que Nous réjouir et surtout remercier Dieu.

Nous n'oublions pas, cependant, que Nous avons le double devoir de vous exhorter au progrès et à la persévérence, en vous disant avec l'Apôtre : « Faisant le bien, ne nous lassons pas », [1] et aussi de vous signaler, pour les conjurer tandis qu'il en est temps, les périls auxquels votre vie chrétienne est exposée, vous rappelant la parole de saint Pierre : « C'est pourquoi, mes frères, efforcez-vous de plus en plus d'affermir, par les bonnes œuvres, votre vocation et votre élection, car en faisant cela, vous ne faillirez jamais.» [2]

Appliquées à notre vie personnelle, non moins qu'à notre vie nationale, ces dernières paroles ne renferment-elles pas tout ensemble la *vocation* à laquelle nous

---

(1) *Gal.*, VI, 9.

(2) 2 Petr., I, 10.

sommes appelés, les *conquêtes* que nous avons remportées, les *protections* dont nous devons nous munir, les *dangers* auxquels nous avor à rémédier ?

NOTRE VOCATION

Vocation personnelle. — « C'est par grâce, dit saint Paul, que vous avez été sauvés par la foi.» (1) Voilà, Nos Très Chers Frères, la sublime vocation que vous a faite la miséricorde toute gratuite de Dieu et par laquelle la foi a été infusée en vos âmes pour être votre partage, votre trésor, votre honneur, la condition indispensable de vos mérites sur la terre et de votre bonheur sans fin dans le ciel. « O chrétien, s'écriait le Pape saint Léon, r connais ta d gnité, et devenu part cipant de la nature d vine, prends garde de ne plus retourner, par une conduite indigne, vers ta primitive bassesse. Souviens-toi que tu n'as été arraché au pouvoir des ténèbres que pour être transféré dans la lumière et le royaume de

(1) *Eph.*, II, 8.

Dieu.» [1] Des ténèbres à la lumière, du péché à la grâce, du diable à Dieu, telle est la merveilleuse translation opérée par la foi, et il ne dépend que de vous, le secours surnaturel ne manquant jamais, de vous maintenir sur les sommets de la certitude et de la vérité. C'est, d'ailleurs, votre impérieux devoir ; et ne serait-ce que par reconnaissance pour l'inappréciable bienfait reçu, il vous est interdit de vous risquer à le méconnaître, en ouvrant si peu que ce soit la porte de votre intelligence au doute, à l'opinion, à l'erreur en matière de dogme catholique. « Bénissez Dieu, plutôt, vous tous qui ayant abordé au port de la vérité, échappez aux tempêtes et aux naufrages de l'esprit, et quand de la terre ferme où vous avez touché, vous regardez a mer et que vous la voyez furieuse, menaçant d'engloutir les vaisseaux qui la couvrent, les vaisseaux imprudents et atta dés,— les vaisseaux des prodigues, des curieux ou des lâches — sachez, en voyant la misère de vos frères et la grandeur du

(1) *Serm. I de Nativ. Domini.*

péril où ils sont, apprécier la sécurité où Dieu vous a placés, et employez tout votre cœur à remercier Celui qui vous a fait si heureusement aborder.» (1) Quelle folie ne serait-ce pas de vous exposer à cette profonde misère du doute, en vous laissant entraîner par ces doctrines, que l'Apôtre appelle *variées et étrangères* (2); et si Nous insistons sur ce point, Nos Très Chers Frères, c'est que vous avez aujourd'hui à vous prémunir contre la curiosité intellectuelle malsaine qui hante tant d'esprits, et aussi contre l'intolérable manie de mettre en question et en discussion les vérités les mieux établies, et enfin contre la lutte ouverte ou sournoise qui s'attaque aux plus chères traditions. Laissez donc la critique discuter, et la vaine philosophie disserter, et l'histoire prendre un masque, et la fausse science s'essayer à la guerre, et l'impiété donner l'assaut : pour vous, demeurez fermes dans la foi (1), et inébranlables dans vos séculaires convictions.

(1) Mgr Gay.
(2) *Hébr.*, XIII, 9.
(3) *I Cor.*, XVI. 13.

Vocation nationale. — La Providence de Dieu ne s'en est pas tenue au bienfait de votre vocation individuelle à la foi, mais elle a voulu étendre ce bienfait à la collectivité, et appeler, le même jour, la nat on canadienne-française à la vie sociale et à la vie chrétienne. C'est là, Nos Très Chers Frères, notre gloire immortelle, la gloire de nos origines que la foi a purifiées et vivifiées, la gloire de nos destinées auxquelles nous ne pouvons atteindre que sous l'action de la foi, la gloire de notre histoire dont les pages racontent la sainteté des pontifes et la vertu des vierges le zèle des apôtres et l'héroïsme des martyrs, la fécondité des œuvres et l'extension du règne divin. Ils sont peu nombreux, les peuples qui peuvent revendiquer le privilège d'avoir reçu dès leur naissance la lumière de la foi et d'avoir trouvé dans leur berceau le don du joyeux avènement de Dieu. La France, notre ancienne mère-patrie, fut honorée de ce privilège, et Dieu voulut qu'elle le communiquât au nouveau peuple qu'elle venait ici engendrer. Bien significative est, à cet égard, la

protestation que faisait l'illustre fondateur de notre vieille cité : « Quant à moi, écrit-il dans la préface de son troisième livre, j'ai fait élection du plus fâcheux et pénible chemin qui est la périlleuse navigation des mers, à dessein toutefois non d'y acquérir tant de biens que d'honneur et gloire de Dieu au service de mon Roy et de ma Patrie. »

Monseigneur de Laval. — Or, voici qu'apparaît dans une resplendissante lumière la noble et incomparable figure de notre véritable Père dans la foi, Monseigneur François de Montmorency-Laval ; et comment pourrions-Nous, en ces jours où Nous repassons devant Dieu les années de Notre sacerdoce et de Notre épiscopat, ne point accorder un souvenir ému et filial au grand Évêque, dont Nous sommes, quoique indigne d'un tel honneur et effrayé d'une telle charge, le seizième successeur ? Aussi comptons-Nous parmi nos meilleures joies, celle d'avoir vu célébrer le deuxième centenaire de sa mort par l'inauguration d'un monument qui rappellera à toutes les générations futures le zèle et la vertu du vénérable

Pontife. « Du haut de ce monument, disions-Nous dans Notre mandement du 6 mai 1908, comme du haut d'une tribune publique, Monseigneur de Laval parlera de nouveau à son peuple ; il le félicitera d'être resté fidèle à Dieu dans la bonne comme dans la mauvaise fortune ; il lui remettra sous les yeux les gloires religieuses de son passé ; il lui marquera du doigt les devoirs et les responsabilités de l'avenir ; il lui prêchera l'union dans l'amour et dans la défense de l'Église, l'esprit d'obéissance à ses pasteurs, le zèle pour les nobles causes, la fuite des plaisirs coupables, la piété, la sobriété, une fidélité inviolable à toutes les traditions catholiques.»

Les ancêtres dans la foi.—Comment ne pas joindre, à cette mémoire vénérée, la mémoire des âmes d'élite qui ont brillé, comme des astres d'un éclat différent mais toujours pur, au firmament de notre nationalité ? Fils de saint François et apôtres de la première heure, disciples de saint Ignace et martyrs du premier sang versé, filles de sainte Angèle et de la Vénérable Mère Bourgeois, premières éducatrices du

pays, dévouées Hospitalières venues de Dieppe, et vous qui portez les noms glorieux de Champlain, de Tracy et de Maisonneuve, nous vous bénissons comme les instruments dont Dieu s'est servi pour nous communiquer le don de sa grâce, et nous nous réclamons de votre puissante intercession, afin qu' « enracinés dans le Christ et affermis dans la foi, nous abondions toujours en actions de grâces ». (1)

Le troisième centenaire de l'établissement de la foi. — Trois siècles, exactement, ont passé, depuis que la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ a été établie dans nos vastes régions et que sa Croix y a été implantée. Il était juste qu'un si glorieux centenaire fût célébré dans la joie et dans la reconnaissance, et bientôt vous prendrez part aux fêtes qui doivent le commémorer. Souvenez-vous, toutefois, que si grandioses que soient ces démonstrations et si magnifique que soit le monument qui les couronnera, vous devez être, en vous-mêmes et par votre vie, la plus

(1) *Coloss.*, II, 9.

convaincante démonstration de la foi canadienne, comme aussi le monument vivant dont les pierres, c'est-à-dire vos âmes, se laissent tailler et polir par la main du divin Architecte pour trouver place un jour au temple de l'éternité. (1)

NOS CONQUÊTES

« La foi sans les œuvres, a écrit saint Jacques, est une foi morte.» (2) Grâce au Ciel, la foi canadienne n'a cessé de prouver sa vitalité par les œuvres les plus remarquables d'évangélisation, d'enseignement et de charité, et on peut l'appeler, sans exagération, une foi conquérante. Ses conquêtes, qui de l'Orient à l'Occident, n'ont été arrêtées que par les barrières des deux océans, n'ont pas davantage reculé devant les glaces du Nord que devant les sauvages qui habitaient les vallées du Sud. Ce fut, pendant de longues et héroïques années, une lutte acharnée de la vérité contre l'erreur, de la civilisation contre la bar-

---

(1) Offic. Dedicat.
(2) Jac., ii, 17.

barie, de Dieu contre Satan, et ce fut au milieu des souffrances de tout genre que peu à peu, et pour ainsi dire pied à pied, la lutte se transforma en victoire.

L'organisation. — A l'époque de l'évangélisation—sans que celle-ci pourtant se ralentît jamais—succéda l'époque de l'organisation, et les admirables organisations de la hiérarchie, des institutions et des œuvres sont autant de conquêtes que nous devons inscrire au tableau d'honneur de la foi. Nous ne pouvons ni ne voulons faire ici l'histoire de ces pacifiques conquêtes, mais puisque nous célébrons un cinquantenaire, n'y a-t-il pas lieu de jeter au moins un regard sur les merveilleux développements de la hiérarchie catholique, non moins que sur les progrès de l'enseignement et de la charité, pendant ce demi-siècle.

La hiérarchie. — En 1865, le Canada religieux était compris dans les deux seules Provinces de Québec et de Halifax ; actuellement, neuf Provinces ecclésiastiques sont formées, neuf métropoles sont érigées. Les sièges épis-

copaux étaient alors au nombre de quinze, avec deux Vicariats apostoliques ; leur nombre a aujourd'hui plus que doublé, l'épiscopat du pays est représenté par trente-deux Prélats résidentiels, et, si nous y ajoutons les Évêques auxiliaires et les nouveaux Vicaires apostoliques, c'est une couronne de quarante-cinq Pontifes qui orne le front de l'Église canadienne, et c'est un état-major de quarante-cinq généraux qui conduisent une armée de plus de trois millions de catholiques, dont deux millions sont de langue française.

L'enseignement. — Quant à l'enseignement, il est notoire que depuis cinquante ans l'instruction a fait, proportion gardée, plus de progrès dans notre pays qu'en aucun autre. Grâce à l'esprit religieux de nos institutions et de ceux qui les dirigent, l'instruction publique n'a pas, comme en certains pays, vicié l'éducation et déformé la conscience des jeunes générations. Ici encore l'esprit religieux de notre peuple et l'influence légitime et nécessaire qu'il accorde à l'Église ont singulière-

ment aidé tous les progrès. Sans parler du zèle des prêtres à stimuler partout les parents et les municipalités à fonder des écoles, à les bien tenir et à en assurer la fréquentation, nous avons toute une armée d'instituteurs religieux qui font avec un succès égal à leur dévouement et à leur désintéressement ce ministère de l'enseignement si nécessaire à la patrie et à l'Église. C'est la ressource providentielle sans laquelle il serait impossible de suffire aux besoins croissants de la population avec le seul personnel formé aux frais des particuliers et des trésors publics. (1)

La charité. — Que dire, enfin, de nos maisons de charité, de nos hôpitaux et de nos asiles, de nos orphelinats et de nos hospices ? Depuis le petit enfant abandonné, que reçoit la *Crèche*, jusqu'au vieillard qui termine doucement ses jours dans une paisible retraite, depuis l'infirme et le blessé jusqu'au contaminé et au pestiféré, depuis l'âme tristement tombée qui garde un suprême espoir en

(1) Cf. *Mandements des Évêques de Québec*, Tome x, page 227.

la miséricorde du Bon Pasteur, jusqu'à l'âme pure et idéale qui veut s'unir à Dieu dans l'amour contemplatif, nous voyons, en ces demeures bénies, toutes les souffrances consolées et toutes les aspirations réalisées. C'est là, il faut en convenir, l'œuvre chrétienne à laquelle notre siècle s'est spécialement attaché et qu'il a généreusement aidée et développée. Si par ailleurs il a été coupable, nous pouvons espérer qu'il méritera d'entendre la parole du pardon : Beaucoup de péchés lui sont remis, parce qu'il a beaucoup aimé Dieu dans les pauvres et dans les malheureux.

Les conquêtes de l'avenir. — Que conclure de cette étude, sinon que le Seigneur n'a cessé de bénir son peuple et de répandre sur lui les grâces nécessaires à l'accomplissement de sa vocation. Or, cette vocation elle-même doit-elle, dans l'avenir, se resserrer dans les frontières de notre pays, ou rayonner au loin par l'influence de l'apostolat et par l'exemple de la fidélité ? Certes, il nous est bien permis de penser que Dieu n'a pas comblé notre race de tant de

grâces, pour elle seulement, pour récompenser dans les fils les vertus de leurs pères et se choisir en elle ceux qu'il a prédestinés au salut. Des esprits attentifs à méditer les voies de la Providence et son intervention visible dans les événements de l'histoire, ont cru que, s'il l'a pétrie de foi et de sens chrétien et jetée sur le sol de l'Amérique du Nord, c'est pour en faire un levain qui travaillera toute cette masse de peuples et pour y propager le ferment divin de la foi et de la vie chrétienne. (1)

S'il en devait être ainsi, si de nouvelles conquêtes nous étaient réservées, s'il plaisait à Dieu d'accomplir par nos mains quelques-uns de ses gestes, sachons que pour être dignes d'un si glorieux appel, nous devons rester, avant tout, de vrais *fidèles*, fidèles aux grâces reçues et fidèles à la parole donnée, fidèles à nos traditions et à nos obligations, fidèles à notre langue qui gardera notre foi, et fidèles à notre foi qui gardera notre pays.

---

(1) *Loc. cit.*

Vous savez, Nos Très Chers Frères, que par lui-même l'homme est incapable de tout acte surnaturel et méritoire, incapable même de conserver la grâce reçue, incapable de se diriger sûrement dans les voies du salut. Dieu a bien voulu pourvoir à cette faiblesse de notre esprit, en établissant sur la terre une société qui serait fondée sur le principe d'autorité et aurait pour mandat d'orienter les intelligences humaines vers la vérité et de les y fixer. Cette société s'appelle l'Église catholique ; et sans Nous attarder à la démonstration de sa divinité à laquelle vous croyez tous, disons et affirmons bien haut que votre première protection est dans votre obéissance aux enseignements et aux directions de l'Église.

I. L'obéissance à l'Église. — Si l'obéissance est due à toute autorité légitimement constituée et à toute loi justement établie, à plus forte raison s'impose-t-elle à tout catholique envers l'autorité qui représente ici-bas celle de Dieu lui-même et envers toute loi qui

émane de son pouvoir. Le pouvoir de l'Église est affirmé dans l'Évangile en termes trop explicites, les paroles qui le créent sont trop claires pour laisser le moindre doute dans une âme chrétienne. Sans doute, Nos Très Chers Frères, vous vous faites un devoir et un bonheur de croire aux dogmes que l'Église vous propose et de professer les vérités qu'elle vous enseigne. N'oubliez pas, cependant, que la docilité d'un catholique sincère va plus loin : non seulement il se courbe sous le dogme défini mais il accepte avec humilité et reconnaissance ce que l'on appelle *les directions de l'Église*, directions qui ne sont pas des vérités constituant l'objet de la foi, mais qui s'imposent à tout chrétien comme règle de conduite pratique. Que ce soit en matière d'éducation et d'enseignement, qu'il soit question des devoirs de l'ouvrier et du patron, qu'il s'agisse de cette puissance incontestable qui a pour nom *la presse*, vous avez reçu de l'Église sur tous ces points des directions trop sages et trop salutaires pour que vous ayez le droit de les négliger.

Il en est, en effet, parmi vous, qui donneront aux vérités chrétiennes un plein acquiescement, mais qui s'estimeront parfaitement libres de se prononcer contre les conseils et les avertissements que l'Église, par la voix de ses Papes et de ses Évêques, croit utile de donner au monde catholique. Ici encore, ici surtout, c'est le divorce qui s'accentue entre l'esprit religieux et l'esprit laïque. On insinue et même on déclare ouvertement que l'Église est en retard sur le mouvement et sur le progrès de l'humanité, qu'elle devrait modifier telle partie de ses décrets, abandonner tel point de sa législation, se réconcilier enfin, ainsi que l'on dit, avec la civili ation, comme si le saint et pacifique envahissement de l'Église n'avait point tour à tour chassé la barbarie de tous les pays du monde.

a) Le travail. — Ouvriers, hommes de travail, quand vous aurez échappé à la tutelle de l'Église, et que, ambitionnant, selon votre expression, de traiter vous-mêmes vos affaires, vous aurez placé dans vos syndicats neutres une confiance sans bornes, en serez-vous plus

heureux ? Ignorez-vous que l'Église, fondée par un Dieu fait homme et fait ouvrier, a reçu de Lui les instructions qui dirigent et les lumières qui sauvent ?

b) La science. — Quant à vous, hommes de science, pourquoi vous obstiner à établir votre divorce avec l'Église sur une niaiserie qui a fini son temps, à savoir que l'inflexibilité du dogme empêche le développement de la science ? Jamais un génie chrétien ne s'est plaint d'avoir été retardé dans son essor par l'intransigeance de la doctrine religieuse, mais plutôt combien de ces grands esprits ont redit humblement après saint Pierre : « Seigneur, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle » (1).

c) Les devoirs sociaux. — N'est-ce pas, enfin, pour acquérir la vraie notion des devoirs sociaux et les remplir parfaitement, que l'obéissance aux directions de l'Église devient nécessaire ? Assurément, ils sont encore rares parmi nous, ceux qui, à ce point de vue, oseraient professer publiquement et con-

---

(1) Joan., vi, 68.

sciemment les principes anti-chrétiens. Mais n'est-il pas à craindre qu'ils soient moins rares, ceux qui apostasient sans s'en rendre compte et ne peuvent faire un discours sans le tisser d'inexactitudes doctrinales et même d'erreurs formelles ?

Pour prendre un exemple ou deux, le temps n'est plus où ceux que la Providence appelait à gouverner, recevaient une formation chrétienne. Sans doute, cette formation ne prévenait pas toujours les fautes de gouvernement ni même les mauvaises lois, mais elle assurait du moins dans les gouvernements le sens du droit et des principes. Ils pouvaient trop souvent faire taire leur conscience de catholiques et lui désobéir : ils ne pouvaient pas n'en pas avoir.

Aujourd'hui il semble que nulle préparation, surtout chrétienne, n'est nécessaire pour aspirer à l'importante mission de faire les lois, lesquelles devront avec le temps conserver, modifier ou refaire les mœurs sociales et les institutions nationales. La conséquence, c'est qu'on peut mettre en péril l'esprit

chrétien qui jusqu'ici a été l'âme de nos lois et de nos institutions, et installer dans notre pays des mœurs publiques et des usages nullement dignes d'un peuple qui se dit fier d'appartenir à Dieu.

C'est encore l'Église qui apprendra à ceux dont la mission est de gouverner, que l'autorité n'est jamais entre leurs mains pour servir leurs intérêts personnels, mais d'abord pour la gloire et le service de Dieu, et ensuite pour le bien moral et la prospérité temporelle de tous. Quel que soit le régime politique établi dans un pays, l'autorité n'est, nulle part, mandataire du grand nombre, mais mandataire de la Providence et responsable à Dieu, seule source de toute autorité, de tout droit et de toute justice. Elle n'est jamais confiée par Dieu pour violer des droits certains, ni pour être, comme on l'imagine, l'expression juste ou injuste de la volonté du grand nombre ni même de la volonté de tous. Toute autorité civile, ou domestique, ou politique, doit se considérer, ainsi qu'autrefois le roi très chrétien, comme le lieutenant de Dieu pour gouverner les intérêts de son

peuple. Ceux qui en ont reçu le dépôt peuvent bien être désignés par le suffrage du grand nombre, et le grand nombre peut en certains cas le leur retirer, mais il ne peut en aucun cas les excuser de faire une autre volonté que celle de Dieu manifestée par la loi naturelle ou les lois positives et traditions sociales conformes à celles-ci.

C'est l'Église qui enseigne, enfin, que ce qui est vrai des gouvernants, l'est aussi, proportion gardée, de ceux qui les choisissent, les élèvent aux plus importantes fonctions de la cité et de l'État, et les y maintiennent. Il ne faut pas regarder comme un privilège dont on peut user sans autre règle que sa volonté propre, le droit de concourir par son vote à désigner ceux qui devront faire des lois et gouverner une part quelconque des affaires d'une ville, d'une province ou d'un pays. Ce droit est surtout un devoir envers la société et aussi envers Dieu qui en demandera compte.

II. La pratique religieuse. — Si à la soumission de l'esprit, vous savez, Nos Très Chers Frères, joindre la sou-

mission de la volonté, vous aimerez, par là même, à observer les commandements de l'Église, lesquels peuvent trouver place sous la dénomination générale de *Pratique religieuse*. Ainsi trouverez-vous, dans l'accomplissement de la pratique, une seconde et sûre protection contre les dangers qui menacent les principes. Certes, elles demeurent, grâce à Dieu, régulièrement suivies dans Notre diocèse, ces pratiques de la prière, de la messe et des sacrements. Néanmoins, Nous constatons avec peine qu'il y a de ci, de là, des négligences et des défections, qui, si elles venaient à se multiplier, conduiraient à une certaine neutralité et à une indifférence certaine. De plus, il y a lieu de faire remarquer que si la pratique aide aux principes, comme Nous venons de le dire, les principes doivent, à leur tour, animer la pratique pour la soustraire aux conséquences de la déprimante routine, de l'habitude inconsciente et de la vitesse acquise. S'il n'en était pas ainsi, il se produirait ce phénomène singulier et fâcheux, qu'il y aurait, chez nous, une pratique religieuse qui s'ac-

commoderait de préjugés et d'erreurs, et que dès lors on ne pourrait point se fier à l'intensité de la pratique pour se rendre compte de la valeur des principes.

a) Le dimanche. — Or, parmi ces pratiques de la religion, il en est une qui semble dépasser en importance toutes les autres, parce qu'elle s'impose à un double titre, qui est le salut de l'individu et le bonheur de la société : c'est la sanctification du dimanche. Telle est, en effet, son importance que Tertullien allait jusqu'à penser que toute la religion est en quelque sorte réfugiée et condensée dans l'observation de ce précepte : « Pas de dimanche, écrivait-il, pas de christianisme.» Et continuant l'argumentation du célèbre apologiste, ne peut-on pas ajouter : Pas de christianisme, pas de morale, et là où il n'y a plus de morale, il n'y a plus ni foi, ni loi, ni autorité, ni obéissance, ni progrès, ni bonheur.

Il est donc vrai de considérer la sanctification du dimanche comme l'une des assises de la société ; et nous avons le droit de penser que si notre Canada est

demeuré, en dépit de ses revers et de ses difficultés, un peuple heureux et prospère, il le doit, pour une large part, au respect de ses traditions dominicales. Fasse le Ciel que ce respect ne baisse jamais parmi vous et que ces traditions soient toujours aimées et suivies. Si nous avons une tradition religieuse nationale, c'est bien celle de notre beau dimanche avec son recueillement et son silence (pourquoi faut-il que, dans nos grandes villes, ce silence soit parfois déchiré par les bruits du trafic ?), avec ses prières et ses chants, avec ses réunions et ses assemblées, avec sa grand'-messe paroissiale, malheureusement un peu abandonnée dans certains centres, et qui pourtant restera toujours la vraie prière de la famille et de la société.

b) La communion. — Nous avons éprouvé, Nos Très Chers Frères, un tel bonheur à vous communiquer, il y a neuf ans, le décret de la Sacrée Congrégation du Concile sur la Communion fréquente et quotidienne, que vous parlant, en ce moment, de vos moyens de protection, Nous ne saurions passer sous silence ce grand et inappréciable

moyen, sur lequel Sa Sainteté Pie X a spécialement compté pour « restaurer toutes choses dans le Christ ». Nous avons appris avec une douce consolation que le désir du Saint-Père a été entendu et son vœu réalisé dans chacune de Nos communautés et même dans chacune de Nos paroisses, surtout dans les paroisses des villes où l'accès de l'église est plus facile qu'à la campagne. Nous désirons et Nous demandons instamment que ce mouvement *sauveur*, qui porte les âmes vers l'Eucharistie se développe et s'accentue par le zèle des pasteurs et des missionnaires, ainsi que par la piété des fidèles. Nous voulons aussi, que mettant de côté tout préjugé et toute ancienne routine, on observe à la lettre le Décret *Quam singulari* sur la communion des enfants. L'Église a parlé : quoi de plus ? Et la belle parole de Fénelon trouve ici son application : Quoiqu'il faille préparer beaucoup l'enfant à la communion, je crois que quand il est préparé, on ne saurait le prévenir trop tôt d une si précieuse grâce, avant que son innocence soit exposée aux

occasions dangereuses où elle commence à se flétrir [1].

NOS DANGERS

I. Connaissance insuffisante de la religion. — De tout ce qui vient d'être dit sur la foi et sur la pratique, il résulte assez clairement que le principal danger auquel, Nos Très Chers Frères, vous seriez exposés, serait une connaissance insuffisante, Nous n'osons pas dire l'ignorance, en matière de religion.

La foi nous donne la vérité. Or le premier devoir qu'impose la vérité, c'est de la connaître, et conséquemment de l'étudier. Mais en dépit de toutes les instructions qui vous sont faites et des leçons de catéchisme qui vous sont offertes, malgré la multiplicité et la clarté des ouvrages qui traitent de la religion, pouvez-vous vous flatter de posséder une science chrétienne qui soit proportionnée et à votre condition de vie sociale et à l'action que vous devez exercer autour de vous ? Il arrive trop

---

(1) *De l'éducation des filles*, ch. VIII.

souvent qu'ayant cru dans le premier âge, on ne cherche pas, l'âge viril étant venu, à se rendre raison de sa foi ; il arrive que, découvrant en son âme l'édifice de la vérité construit de main divine, on ne promène pas, après coup, son regard de la base au sommet pour se convaincre, en les admirant, de la solidité de l'une et de la sublimité de l'autre ; il arrive, enfin, que les idées chrétiennes que l'on a reçues, descendent dans le vague, restent en quelque sorte à l'état passif, ne deviennent jamais personnelles et ne peuvent se perfectionner en convictions actives et efficaces. On oublie que la foi étant une adhésion raisonnée et raisonnable à la vérité, il est nécessaire de savoir quelle est cette vérité, quels sont ces dogmes et ces mystères, quelle est la véritable Église et à quels caractères on la reconnaît, et quelle est l'autorité dont elle jouit, en un mot, comment et pourquoi on est catholique.

Là où cette science fait défaut, on ne peut avoir qu'un esprit flottant et indécis que la moindre objection d'une revue ou d'un journal suffira à ébranler,

et que suffira aussi à troubler l'affirmation la plus gratuite, la plus dénuée de raisonnement, la plus contraire au bon sens et au bon droit. Au lieu de pouvoir résoudre cette difficulté par un principe chrétien bien compris, on se surprendra à hésiter, on aura déjà le p ed sur le seuil de la maison du doute, et pour peu qu'une ambition ou un intérêt y poussent, on frappe a à la porte et 'on entrera pour s'y perdre. Telle est l'histoire de bien des naufrages dans la foi, et c'est l'ignorance qui a rendu ces esprits mûrs pour l'erreur.

Les lectures. — Or, l'erreur a trouvé dans notre siècle un terrible moyen de propagation dans la lecture et dans tous les organes de lectures qui s'appellent livres, journaux, revues, feuilles de toute sorte et recueils de toute couleur. Soit qu'elles s'abattent ostensiblement sur nous comme des oiseaux de proie, soit qu'elles circulent sournoisement et s'infiltrent comme un venin mortel, nous savons bien que les lectures irréligieuses et immorales sont en grand nombre aujourd'hui, mais nous ne pouvons savoir ni exprimer les ravages qu'elles causent.

Les unes, peu nombreuses, espérons-le, tendent au blasphème et à l'impiété, d'autres à la corruption des mœurs, d'autres à la critique et à l'abaissement du principe d'autorité ; toutes constituent le même danger et arrivent au même résultat : la décadence de la foi et l'affaiblissement des convictions.

Le désir de l'émancipation inspire à plusieurs cette formule que l'on surprend et qui surprend sur des lèvres catholiques : «Nous avons le droit de tout connaître et de tout lire : nous ne voulons plus qu'on vienne bâillonner notre intelligence et nous déclarons qu'il est temps de la débarrasser de ces langes, dans lesquels son enfance a été retenue captive.» Eh ! quoi, Nos Très Chers Frères, qui vous parle de bâillons et de langes, d'esclavage et de captivité ? L'Église est et sera toujours la mère de la vraie liberté; mais c'est vous qui ne comprenez pas la liberté quand vous la confondez avec la licence ; c'est vous qui ne comprenez pas vos propres intérêts, quand, l'Église vous criant cassecou, vous restez sourds à ses défenses. Oui, c'est le droit et le devoir de l'Église

d'opposer son veto à la lecture des livres mauvais, comme c'est le droit de toute société de se défendre et de vivre en protégeant ses membres, comme c'est le devoir d'une mère de défendre ses enfants contre tous les dangers de mort et de maladie. Et pour tout dire, n'est-ce pas à ces deux causes combinées de l'ignorance en matière religieuse et des lectures malsaines, que l'on doit cette multiplicité d'idées fausses, incomplètes ou inexactes qui obtiennent de notre temps une si effrayante circulation ?

La presse catholique. — Aussi, est-ce pour parer à ce double danger que Nous avons résolu, voici déjà huit ans, de fonder une œuvre de *Presse catholique*, qui s'inspirerait des principes sur lesquels les Pontifes de Rome veulent que soit établie l'action sociale elle-même. « Une longue et sérieuse étude de notre état de société Nous a convaincu que le grand moyen, après les enseignements de l'Église et de ses pasteurs, de conjurer le péril qui nous menace, consiste dans l'œuvre de la presse catholique. » Ces paroles de Notre

Lettre Pastorale de 1907 n'étaient que l'écho du grand désir exprimé par le Pape Léon XIII, quand il écrivait : « Il serait convenable et salutaire que chaque contrée possédât des journaux particuliers destinés à être les champions de l'autel et du foyer, et organisés de façon à ne s'écarter jamais du jugement de l'évêque, avec lequel ils s'appliqueraient à marcher en communauté d'idées et de sentiments ; le clergé devrait les favoriser de sa bienveillance et leur apporter le secours de sa doctrine, et tous les vrais catholiques les tenir en haute estime et les aider suivant leurs moyens et leur pouvoir. » (1)

Notre œuvre a reçu, ainsi que vous le savez, l'encouragenent, l'approbation formelle et la paternelle bénédiction de Sa Sainteté Pie X : « Nous voulons, dit le Pape, vous encourager dans cette si grave entreprise, et Nous donnons une ample et publique louange tant au projet que vous avez formé qu'à la volonté avec laquelle vous vous appliquez à le mettre à exécution. » (2)

---

(1) Encycl. *In ipso,* 3 mars 1891.
(2) Bref. Pontif. 27 mai 1907.

Venant de si haut, louange et bénédiction ne pouvaient qu'apporter le succès, le seul succès que Nous ayons ambitionné, celui « de former les esprits à la doctrine du Christ, d'orienter les volontés vers les grandes actions, enfin d'engager les fidèles à suivre les directions de l'Église ».[1] Sans doute, les difficultés sont venues, et si quelques-unes ont pu Nous causer de la peine, aucune ne Nous empêchera de continuer le mouvement qui est commencé, et de travailler à le rendre plus général, plus efficace, et, s'il le faut, plus combatif. « L'idée, même la plus noble et la plus élevée, a dit Balmès, si elle n'a pas un organe pour la faire entendre et respecter, tombe vite dans l'oubli. » Or, nous, catholiques, nous avons à faire entendre et respecter la plus noble de toutes les idées, l'idée de Dieu, la plus élevée de toutes les doctrines, la doctrine de l'Évangile, et nous devons rester partout et toujours des ouvriers qui n'ont point à rougir du travail que leur impose leur grand et souverain Maitre.

---

(1) *Loc. cit.*

II. Luxe et plaisirs. — Nous n'hésitons pas à vous signaler, Nos Très Chers Frères, comme deuxième danger à éviter, le luxe et les plaisirs, et tout d'abord, comme une forme pernicieuse du luxe, la mode et les toilettes.

De tout temps, il a été reconnu que les modes et les toilettes de la femme agissent fâcheusement sur les mœurs, en ce sens qu'il y a là une dissipation pour l'esprit, une incitation à la vanité et à l'envie, une considérable perte de temps, et surtout une suggestion de mauvais aloi, quand ce n'est pas une indéniable provocation au péché. Mais combien, en ces dernières années, le mal s'est-il aggravé ! [illegible] s'est demandé, dans un récent congrès tenu en Europe, si c'est là l'aboutissement d'un mouvement prémédité, préparé, habilement conduit, ou simplement le terme d'une évolution dont les circonstances et le hasard sont les seuls maîtres. Nous n'avons pas à résoudre ce problème, mais à constater douloureusement que les modes actuelles sont des modes libertines, et qu'il suffit de parcourir les rues de nos grandes villes pour y

voir violées les lois les plus élémentaires de la décence, et cela, trop souvent, par des femmes qui ont une réputation bien établie d'honnêteté, bien plus, par des femmes qui revendiquent la religion catholique comme inspiratrice de leur vie. A celles-ci, et à toutes, s'appliquent les recommandations qu'adressait déjà, sous le pontificat de Léon XIII, le Cardinal Monaco de la Valletta, Vicaire de Sa Sainteté, et que l'on peut ainsi résumer : Que les femmes chrétiennes aient un soin extrême de la modestie et de la décence, qu'elles gardent dans leur habillement une grande simplicité, ayant en horreur *les excès du luxe*, et qu'elles se contentent de s'habiller en rapport avec la condition d'existence où Dieu les a placées, sans chercher des prétextes pour abonder en dépenses inutiles.

Le luxe, en effet, qui était dans les siècles passés le privilège réclamé uniquement par la classe riche, envahit aujourd'hui toutes les classes de la société. Il s'étale à nos yeux sous les aspects de la prodigalité, du confortable, de la vie commode et facile, de la

répugnance à souffrir, de l'appétit effréné de jouir, en un mot, sous la forme du matérialisme pratique, et l'on dirait parfois, du paganisme ancien. Qui ne voit qu'il devient un élément de trouble profond dans la famille, et surtout dans la famille ouvrière et bourgeoise, dont il désorganise le budget et qu'il distrait du travail obscur et de la vie paisible ? Les campagnes elles-mêmes se laissent entraîner par le courant, et il n'est pas rare de voir le fermier mettre son orgueil à posséder chevaux et voitures dont le prix pourrait faire envie à plus d'un citadin. Combien tout ceci est contraire aux maximes de l'Évangile, il suffira, pour s'en convaincre, de réfléchir à la parole de Notre-Seigneur qui était loin de prêcher le luxe et la vie facile, quand il disait : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous.» (1)

N'est-il pas contraire, aussi, à la plus élémentaire pénitence, le mouvement qui emporte, comme dans un tourbillon, nos sociétés vers le plaisir ? L'histoire

(1) Luc, XIII, 5.

des peuples est là qui l'atteste : l'amour effréné du plaisir est un signe de décadence, et Rome fut assurée de sa perte le jour où elle entendit ses sujets ne p us rien demander autre chose que du pain et des amusements. Aujourd'hui, le plaisir est de tous les temps et de toutes les saisons, et Nous avons le très vif regret de constater que même la sainte quarantaine n'est plus respectée. Il n'y a pas encore de si nombreuses années que le Carême était à Québec le signal de l'arrêt et du repos, et qu'un bal, donné pendant cette époque, eût fait scandale. Maintenant, il semble que Notre voix s'élève en vain pour protester et pour adjurer ; il semble surtout que la parole du Christ ne trouve plus d'écho dans les âmes et que celles-ci veulent, à tout prix, concilier le service des deux maîtres. Affligé par le spectacle de tristes choses, saint Paul s'écriait : « Il en est plusieurs qui marchent en ennemis de la Croix du Christ, j'en parle les larmes dans les yeux.» (1) Ces paroles, Nous serions

(1) *Phil.*, III, 18.

tenté de les dire à notre tour, quand Nous voyons avec quelle légèreté certains d'entre vous portent leur titre de chrétiens, se faisant, par leur appétit du plaisir, les ennemis de la Croix du Christ, et s'égarant dans ces voies trompeuses qui ne conduisent qu'à la ruine et à la mort.

III. L'intempérance. — L'intempérance est aussi, Nos Très Chers Frères, une de ces dangereuses voies, et comment pourrions-Nous terminer Notre exhortation sans vous parler de cette Œuvre de la Tempérance, qui a été, avec l'Œuvre de l'Action Sociale et de la Presse catholiques, l'objet de nos plus chères sollicitudes pastorales ? Créée en 1906, la campagne antialcoolique — on l'a même appelée et avec raison, *la Croisade* — a produit les plus consolants résultats, et il Nous est agréable, en cette circonstance, de louer le zèle de tous ceux qui y ont pris part. Rarement on a vu un concours aussi unanime de prêtres et de laïques, de missionnaires officiels et d'apôtres volontaires, d'hommes d'État et d'hommes de la société, de parlementaires et d'orateurs, de

juges et de médecins. Ils n'ont pas craint de pousser le cri de guerre, ni d'arborer la Croix noire et sainte ; ils ont rangé toute une armée sous l'étendard du salut, et grâce à l'effort de cette généreuse armée, l'ennemi a été, en grande partie, dérouté et vaincu.

Voilà ce qu'a pu constater le premier Congrès diocésain de Tempérance, tenu à Québec en 1910, en même temps qu'il se proposait comme but « de grouper davantage les forces, d'uniformiser les méthodes, d'éclairer les questions encore obscures du problème de l'alcoolisme, de fournir aux soldats des armes mieux trempées, un champ de combat mieux défini et des munitions plus abondantes ». (1)

Depuis lors, la lutte n'a pas cessé, le zèle ne s'est pas ralenti.

Au surplus, c'est à la persévérance seule qu'est promis le succès ; et la croisade actuelle aura, Nous l'espérons, sur celles qui l'ont précédée et dont elle a renoué la chaîne, l'avantage d'être diri-

---

(1) *Premier Congrès de Tempérance*, Avant-propos.

gée avec constance et esprit de suite, prudemment sans doute, mais courageusement, sans défaillance dans l'effort, sans interruption dans la durée.

Cependant, Nos Très Chers Frères, souvenez-vous que cet effort commun de lutte et d'organisation serait inutile, si vous lui refusiez votre bonne volonté personnelle. C'est à chaque chrétien, considéré en particulier, qu'est imposée la loi de la pénitence, et qui niera que la tempérance ne soit le degré le plus élémentaire de la loi évangélique ? Le chrétien est aussi un homme d'honneur, et qui ne voit qu'il n'existe plus une seule trace d'honneur dans la vie que gaspille l'intempérant ? Le chrétien est enfin un homme d'espérance, et qui ne comprend que les intérêts éternels ne soient ici gravement compromis, puisqu'il est écrit : « Les ivrognes n'entreront point dans le royaume de Dieu. » (1)

A l'œuvre donc, Nos Très Chers Frères, et puissiez-vous cueillir à l'arbre de la tempérance les beaux et bons fruits qui s'appellent sage économie,

---

(1) *I Cor.*, VI, 10.

heureuse aisance, santé conservée, bons exemples, conduite chrétienne, espoirs d'éternité.

En terminant Notre Lettre pastorale, Nous voulons résumer les encouragements et les avertissements qu'elle contient, en vous souhaitant, Nos Très Chers Frères, de garder toujours dans vos cœurs et dans vos vies la paix du Seigneur Jésus.

Quand, en 1892, Nous quittions le siège de Chicoutimi pour venir, sur l'ordre du Pape, fixer notre tente à Québec, Nous faisions Nos adieux à Notre premier et toujours cher diocèse, en rappelant les paroles qui furent les adieux du Sauveur à ses disciples : « Mes petits enfants, je n'ai plus que peu de temps à être avec vous... Je vous laisse un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés. C'est en cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de la dilection les uns pour les autres.» Puis il ajoutait : « Je vous laisse ma paix, je

vous donne ma paix, non pas comme le monde la donne. » (1)

Aujourd'hui, n'y a-t-il pas lieu pour Nous, à l'âge où Nous sommes arrivé, de songer à une autre séparation et à d'autres adieux? Le Psalmiste a dit : La vie des hommes est de soixante-dix années. Chez les plus forts, elle va jusqu'à quatre-vingts ans ; au-delà il n'y a plus que labeur et douleur. (2) Oui, le soir descend ; et alors même que la bonté de Dieu Nous accorderait une vieillesse prolongée, Nous pourrions encore, étant donnée la brièveté de la vie, vous dire avec Notre-Seigneur : Mes petits enfants, je n'ai plus que peu de temps à être avec vous. Avec Lui, par Lui et en Lui, Nous vous souhaitons *la paix qui dépasse tout sentiment et qui gardera vos intelligences et vos cœurs* : (3) vos intelligences par la possession de la vérité et la conservation de la foi, vos cœurs par la pratique de la vertu et surtout par l'amour de Celui qui nous a tant aimés.

---

(1) Joan, xiii, 33, 35 — xiv, 27.
(2) *Ps.* 89, 10.
(3) *Philip.*, iv, 7.

Enfin, Nous rappelant la parole de l'Écriture : *Elevatio manuum mearum sacrificium vespertinum* (1) Nous vous promettons, pendant ces années où s'accomplit « le sacrifice du soir », d'élever Nos mains vers le Très-Haut pour implorer sa grâce et son secours, et de les abaisser ensuite sur vos âmes pour les bénir.

Sera la présente Lettre Pastorale lue et publiée au prône de toutes les églises paroissiales et chapelles où se fait l'office public et en chapitre dans les communautés religieuses, les premiers dimanches après sa réception.

Donné à Québec, en la fête de l'Ascension, le treizième jour du mois de mai, mil neuf cent quinze.

† Louis-Nazaire Card. Bégin,
Archevêque de Québec.

Par mandement de Son Éminence,

Jules Laberge, *ptre.*
Secrétaire.

L. ✠ S.

---

(1) *Ps.* CXL, 2.

TABLE DES MATIÈRES



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DES OEUVRES

Le Secrétariat général des Œuvres A. S. C. met en vente, en même temps que le « Livre d'or » : *Lettre pastorale* de S. E. le Cardinal Bégin, archevêque de Québec, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, d'excellents portraits souvenir, grand format, de Son Éminence, de Sa Sainteté Benoit XV et du très regretté Mgr L.-P.-A. Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

Les deux premiers de ces portraits se vendent à 5 sous l'unité *pris à nos bureaux*, 8 sous par la poste, ou bien, à la douzaine, 50 sous et au cent $4.00.

Le portrait de Mgr Langevin, plus grand, se vend 10 sous à nos bureaux, et 15 sous par la poste, à l'unité. Les trois portraits à la même adresse, par la poste; 25 sous.

On peut encore commander, au Secrétariat, la superbe Encyclique-programme de S. S. Benoit XV : 2 sous l'exemplaire ; 10 sous la douzaine ; $1.00 le cent, *franco*; la Prière spécialement composée par S. S. Benoit XV pour obtenir la paix : 5 feuilles pour un sou ; 15 sous le cent ; $1,00 le mille, *franco* ; les Timbres-cachets du Sacré-Cœur, pour propager la royauté sociale de N. S. Jésus-Christ : prix, 25 sous le cent ; $1.15 pour 500, et $2.00 le mille —près de 400,000 en ont été vendus déjà.

S'adresser au Secrétariat général des Œuvres A. S C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.